

## ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE | CHRONIQUE

PAR MARYLINE BAUMARD

### L'école privée sur le toit du monde

**A**vertissement au lecteur : si vous êtes un opposant de principe à l'existence de deux systèmes scolaires parallèles, le public et le privé, passez votre lecture... Si vous êtes curieux des résultats du privé chez nous et ailleurs, cette chronique est pour vous.

La dernière livraison de l'évaluation du niveau des élèves de 15 ans, organisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sous le nom de PISA (Programme de suivi des acquis des élèves), a été divulguée le 3 décembre 2013. Ce jour-là, chacun s'est rué sur le classement de son pays, la taille du groupe de ses forts en thème et de ses derniers de la classe. Puis, plus rien. Alors que le PISA est moins intéressant pour le classement qu'il propose que pour les éléments d'analyse des systèmes éducatifs qu'il offre, on a rangé la parution avec un classique « Ça, c'est fait ! ». De leur côté, la brochette d'experts de l'OCDE a continué à faire parler les résultats. Cette année, ils viennent de glisser dans le *Regards sur l'éducation 2014* (rendu public le 9 septembre) quelques tableaux d'analyse par catégories d'établissements assez inédits.

Ils y présentent les scores des élèves en fonction de l'endroit où ils sont scolarisés. Ils ont

rangé d'un côté les collèges et les lycées publics, de l'autre des privés qui suivent les programmes nationaux et dans un troisième groupe, ce qu'on pourrait appeler les « purs privés ». Pour la France, la frontière entre les deux derniers ensembles passe entre les privés sous contrat (ce sont à 96 % des établissements catholiques) et les hors contrats. Si certains pays comme le Canada ont un fort taux de hors contrats, en France, aucun résultat n'a été retenu par l'OCDE car le panel était trop étroit, donc « non statistiquement significatif ». Le comparatif se limite donc dans l'Hexagone au public et au privé sous contrat.

La première leçon est simple : dans l'immense majorité des pays de l'OCDE, les élèves du privé obtiennent des scores meilleurs que dans le public. En général, dans les 34 pays de l'OCDE, les élèves des collèges privés ont obtenu des résultats 23 points plus élevés que ceux du public aux évaluations 2012 en mathématiques. Vingt-trois points sur une moyenne de 500, cela fait un score de 4,6 % plus élevé.

En France, la différence est plus importante encore et s'établit à 31 points. Le 3 décembre 2013, la France s'était classée à la 25<sup>e</sup> place des pays de l'OCDE avec un score moyen de

495 points, en fort décalage avec notre place de 5<sup>e</sup> puissance mondiale... Cette fois, on découvre que les élèves de 15 ans de l'enseignement public (soit 82,5 % d'une génération) obtiennent un score moyen de 490 points, alors que ceux du privé sont à 521 points (rappelons-nous que la moyenne OCDE est à 500 !). Les 31 points qui séparent ces deux mondes représentent quasiment les acquis d'une année scolaire...

#### Phénomène global

L'OCDE met en évidence un vrai fossé entre les types d'établissements. Comme l'organisme international travaille à grande échelle, il a pu affiner ce résultat brut et pondérer les 31 points en fonction du public accueilli. On sait bien que le privé choisit ses élèves, qu'il peut renvoyer, alors que le public inscrit tout le monde. Pour neutraliser les différences socio-économiques entre les populations de ces deux types d'établissements, l'organisation internationale a demandé à chaque élève du panel PISA le nombre de livres dont il disposait chez lui, s'il possédait une chambre à lui, s'il allait au spectacle... Et toute une batterie de questions censées cerner les facteurs de réussite et permettre de typer les élèves.

Ensuite, le niveau en mathématiques a été recalculé sur un public sociologiquement identique dans le public et le privé. Cette pondération est forcément imparfaite, puisqu'elle ne tient compte ni du niveau initial des élèves à l'arrivée au collège, ni du fait que choisir le privé induit souvent un rapport familial différent à l'éducation. Mais aussi imparfaite que soit la comparaison, une fois ces différences aplanies, le score du privé reste de 8 points supérieur au

public. Et cela n'est pas vrai qu'en France. En Allemagne, les élèves du privé sont 38 points au-dessus de ceux du public avant correction et 17 points après. Au Canada, c'est pire encore, puisque les écarts sont de 56 et de 38...

Ce fossé entre ces deux écoles s'accroît-il au fil du temps ? L'OCDE ne donne pas la réponse pour la France, puisqu'aux évaluations de 2003, notre pays n'avait pas participé à la partie du protocole qui permet de distinguer les résultats du public et du privé. En revanche, si l'on regarde globalement les 34 pays, l'écart est plus important en 2012 que neuf ans auparavant. En 2003, 11 points séparaient les deux écoles. Une différence qui tombait à 4 points une fois appliquée la pondération. Aujourd'hui, l'écart brut a doublé, passant à 23 points, et l'écart pondéré a été multiplié par trois.

Si en France le secteur privé primaire et secondaire est contingenté – pour des raisons de financement du bâti –, ailleurs, il serait pertinent de savoir s'il est en expansion. *Regards sur l'éducation 2014* ne s'intéresse pas à cet indicateur. En revanche, l'OCDE met l'accent sur la progression mondiale du secteur privé de l'après-bac entre ces deux dates, en France et ailleurs. Dans l'Hexagone, 16 % des étudiants étaient inscrits en 2003 dans une formation supérieure plus ou moins privée (là encore, il existe différents degrés de privatisation), ils sont 20 % en 2012. Dans les 21 pays de l'Union européenne qui sont aussi membres de l'OCDE, le taux d'étudiants dans le privé a crû de 10 %, ne laissant aujourd'hui que 73 % d'étudiants dans le public... ■

baumard@lemonde.fr